

*Présents :*

Arnaud Brayard, Sébastien Couette, Stéphane Garnier, Philippe Louâpre, Marie-Jeanne Perrot-Minnot, Thierry Rigaud, Maria Teixeira-Brandao, Thomas Saucède, Rémi Wattier (invité)

Excusé : Frédéric Marin

## **1. Proposition de nomination des responsables scientifique et technique pour toute la durée du prochain contrat**

Deux candidatures reçues : Rémi Wattier (resp. scientif.), et Maria Teixeira (resp. tech.)

Le Copil SC2B valide la proposition suivante :

Resp. scientifique : Rémi Wattier

Resp. technique : Maria Teixeira-Brandao

La proposition sera présentée au Conseil d'UMR le 14 mars, pour prise d'effet immédiate (15 mars)

## **2. Avis du CoPil sur la proposition de profil d'AI (CDD CNRS), et autres perspectives**

Thomas Saucède précise qu'un CDD AI BAP A de 12 mois a été octroyé à Biogéosciences par l'institut INEE du CNRS. La direction de Biogéosciences a souhaité que ce poste vienne en appui aux activités du service SC2B, et a chargé le SC2B de préciser le profil, la date de début du contrat, et les modalités de recrutement avec l'aide des utilisateurs du service représentés au CoPil (faire remonter un nom ou organiser un concours).

- Modalités : le CoPil considérant qu'il y a déjà une personne en CDD étant dans le profil et assumant depuis plusieurs années les missions attendues, il n'est pas souhaitable d'organiser un concours. Ce sera donc le nom d'Anthony Ollivier qui sera proposé pour ce CDD.
- Date de début : à voir avec la personne retenue (fin de son contrat en cours en juillet) et le CNRS
- Profil :

Thomas insiste sur l'articulation nécessaire entre le profil de ce CDD de 12 mois, et la demande de poste en AI BAP A permanent formulée auprès du CNRS et de l'uB depuis plusieurs années en appui au SC2B. Le dialogue d'objectifs ressources RH de Biogéosciences se tiendra le 2 mai avec les trois tutelles (stratégie scientifique et politique RH associée : demandes postes pour répondre au projet

scientifique). Il faut donc des arguments appuyant une demande de poste BAP A pour le SC2B s'appuyant sur une bonne vision des projets en cours/futurs (tendances de fond) mais aussi d'un bilan.

Une discussion s'en suit sur le degré d'« ouverture » à donner à ce poste, compte tenu de l'ensemble des missions et activités du SC2B, de l'historique des besoins, etc... En termes de perspectives RH SC2B, il faut également considérer le poste actuellement occupé par Nelly Debrosse (départ à la retraite en 2025-2026), dont le renouvellement au sein de BGS pour sa partie recherche devra être défendu (historique du poste à AgroEcologie, profil Biologie végétale). Des arguments pour et contre une segmentation de ces deux demandes de postes d'appui technique SC2B (possibilité d'une Noemi CNRS et remplacement départ à la retraite uB) sur des profils plus ciblés et différenciés sont discutés. Ces différents arguments devront être re-discutés, afin de trouver la meilleure stratégie à avoir dans la définition de ces profils.

A court terme, et pour transmettre rapidement un profil pour ce CDD, une proposition de fiche de poste a été diffusée aux membres du CoPil en amont de la réunion et est rediscutée en séance. Cette proposition a été élaborée à partir de la dernière fiche de poste de CDD octroyé par le CNRS et qui avait été recruté sur un soutien similaire (fiche transmise par Emmanuel Fara aux resp. scientifique et techn. du SC2B mi-février). Les missions qui y étaient indiquées étaient larges, le détail des activités a été repris comme activités prioritaires pour ce CDD. D'autres activités ont été précisées (en cohérence avec les missions et activités générales du SC2B), afin de conserver une certaine ouverture/cohérence, en vue des demandes de postes permanents à soumettre à nos tutelles.

A moyen terme et d'ici fin mars, pour alimenter cette réflexion sur les postes permanents, il est nécessaire d'avoir des données objectives sur les activités passées-en cours au sein du SC2B, et les activités futures, à échéance des cinq prochaines années (données nécessaires pour le dialogue avec les tutelles). MJPM propose donc que ce bilan et cette prospective des besoins RH soit menée par les responsables du SC2B sous la forme d'une « enquête » auprès des usagers du service, en complétant deux fiches : une fiche « bilan » et une fiche « projet » (pas de temps = 5 ans). La démarche et les fiches seront communiquées par mail à l'ensemble de l'UMR, avec une centralisation possible des fiches au niveau de chaque équipe et un transfert de l'information (fiches brutes) par les responsables d'équipe aux responsables du SC2B, avant la fin mars.

Séance levée à 12h15.